

PORTRAIT DIDIER JAMBART



Ce militaire soigné pour Parkinson est devenu suractif, accro au jeu et hypersexuel. Il attaque labo et neurologue.

Il en tremble encore

Par **MATHIEU PALAIN**
Photo **THIERRY PASQUET. SIGNATURES**

Didier et Glaxo, c'est un peu David contre Goliath. Pas d'entorse au mythe biblique, le nain gagne à la fin. Pourtant, Didier Jambart ne va pas bien. S'il a donné rendez-vous tôt ce matin, c'est que la fatigue va le gagner et monter crescendo jusqu'au coucher. «*Le soir, je suis à ramasser à la petite cuillère.*» A 52 ans, ce cadre à la Direction des constructions navales (DCNS), qui s'est vu délesté de son «*habilitation secret défense*», conserve l'allure militaire via une coupe en brosse poivre et sel. Dans l'angle de son canapé rouge, il peine à ranger ses mots. La voix, posée sur un fil, trahit la blessure mal cicatrisée. «*Tout a commencé en 2003 quand on m'a diagnostiqué la maladie de Parkinson.*» Au début, il tient une pêche d'enfer. La potion magique, qui s'appelle Requip, est fabriquée par GlaxoSmithKline (GSK) et donne un sacré coup de fouet. Démangé par ses mollets, Jambart s'arrache au sommeil pour courir dès 4 heures en bord de Loire. Sa femme ne s'en plaint pas. Il a de l'énergie en stock, une seconde jeunesse et la libido qui va avec. Son neurologue, lui, s'inquiète. Il enclenche la seconde, niveau médocs, faisant passer Didier à 3 mg, 6 mg puis 9 mg de Re-

quip. «*Je n'ai jamais pigé pourquoi on augmentait la charge. Le rendez-vous, c'était dix minutes chrono, le temps de signer le chèque et basta, à dans six mois!*» Fin 2004, Jambart bouffe 12 mg de Requip par jour. Avec la montée en gamme naît la lubie du jeu. «*Au début, je misais que dalle, puis j'ai basculé.*» Didier Jambart ne sait pas jouer, mais les courses et la roulette le fascinent. «*Au café, les mecs hallucinaient de me voir miser 500 euros sur un cheval. J'étais incapable de dire s'il avait quatre pattes, mais je m'en foutais royalement.*» Car désormais il se moque de tout. Il vit sur sa planète, un satellite du pays magique de Peter Pan où les enfants vivent en éternels insouciant, délestés du poids des responsabilités. De Vegas à Gibraltar, il tue ses nuits dans le feutré des casinos virtuels. En silence, il dilapide 40 000 euros d'épargne, héritage et actions Crédit agricole. Pour l'instant, tout va bien. A sec, Jambart veut du blé, et vite. «*Ça bouillonnait dans ma tête, j'avais le cerveau comme une Formule 1.*» En «*chien de chasse*», il traque l'idée de génie qui lui ouvrira les paradis du jeu. Les crédits revolving d'abord, puis les arnaques à la carte bancaire : famille, amis, coéquipiers du club de foot ou collègues de bureau, qu'importent les victimes pourvu qu'elles aient un compte. Quand le retrait hebdomadaire bute au plafond, il attaque le casino de Pornic armé de son chéquier,

et ne rentre au bercail qu'une fois le carnet dépecé. En manque de liquide, il va jusqu'à vendre le matos de jardin et la PlayStation des gamins sur eBay, quand il ne vole pas leur argent de poche. «*Si je tombais sur 20 euros, j'étais le roi du pétrole.*» Quand sa femme est au boulot, il fait visiter la maison à des promoteurs, et entre deux portes, se précipite sur leur manteau pour recopier les numéros de cartes bancaires. A écouter le récit de ses conneries, on l'imagine schizo auto-destructeur à la Jim Carrey dans *Fous d'Irène*. Son double maléfique multiplie les délits, et c'est lui qui, dans de brefs accès de lucidité, constate les dégâts et paye les pots cassés. «*Quand j'allais me dénoncer pour les cartes bancaires, les gendarmes me prenaient pour un cinglé.*» Sans blague ? Didier Jambart tripote son alliance quand il parle d'hypersexualité, la «*pire honte*» de sa vie. Dès 12 mg, il se découvre des pulsions sexuelles incontrôlables, animales. «*Cinq minutes avant, je n'y pensais pas et me voilà à poil devant ma webcam ou en quête d'un amant sur le Net.*» Il n'en oublie pas l'essentiel : jouer. Quand ses conquêtes passent sous la douche, il leur fait les poches. «*J'ai vécu un viol chimique, une pénétration par le médicament.*» Requip attaque, et prend le contrôle. Au premier abord, l'excuse semble peu crédible, trop belle. Didier Jambart a peut-être juste pété un câble. Et si le Requip n'était qu'un grossier alibi pour lâ-

EN 4 DATES

7 octobre 1959 Naissance.

2003 Diagnostic de la

maladie de Parkinson.

Prescription de Requip.

2005 Arrêt du traitement.

Avril 2011 Le laboratoire GlaxoSmithKline fait appel de sa condamnation à verser 117 100 euros.

cher les chevaux, envoyer le monde au diable à grand coup de luxure et d'adrénaline ? «*Je comprends que les gens n'y croient pas, moi, j'aurais beaucoup de mal à croire une histoire pareille*», avoue-t-il sans émotion. Sa femme a bien tenté de le sortir du trou, en vain. «*Je lui disais : "T'inquiète pas, je maîtrise." Je me sentais si supérieur au commun des mortels.*» Quand il revient sur Terre, il prend le temps de se dégoûter de lui-même. En 2004, il enchaîne huit tentatives de suicide. Sans émouvoir son neurologue qui s'entête à lui prescrire jusqu'à 30 mg de Requip, quand GSK, le labo pharmaceutique, admet ignorer les conséquences après 24 mg. Méfiant, il s'arrête à 15. Il faudra une énième admission au CHU de Nantes et la rencontre avec le professeur Damier pour mettre fin au cauchemar. «*En prononçant ces mots : "Arrêtez le Requip", il m'a sauvé la vie.*» Comme si on avait éteint l'interrupteur, les pulsions cessent brutalement. Le poison, qui coule dans les veines de ce «*junkie du jeu*», prendra plus de temps. «*Pour moi, c'était comme se brosser les dents, sauf que je le faisais plus souvent.*» Le 31 mars, GSK est condamné à lui verser 117 100 euros de dommages et intérêts. Le tribunal de Nantes l'a jugé coupable d'avoir attendu juin 2006 pour inscrire les «*risques d'addiction au jeu et à l'hypersexualité*» à la notice du Requip, alors qu'il savait depuis des années. Maître Jacques-Antoine Robert, qui défend les intérêts du labo, estime qu'il manque «*d'éléments pour établir une causalité*». Il a interjeté appel, confirmant la tenue d'un autre procès. Didier Jambart ne se satisfait pas de celui-ci. Il estime son indemnité entre 200 000 et 300 000 euros. Déçu que son neurologue ait échappé à la condamnation, il a demandé sa radiation à l'ordre des médecins de Loire-Atlantique.

«*Plus de 15% des parkinsoniens souffriraient des traitements dopaminergiques. On a ouvert la boîte de Pandore*», lâche Antoine Béguin, son avocat. A force d'éplucher des grimoires de pharma, Jambart s'est fait expert en Requip. Il prépare un bouquin et va lancer son blog pour «*aider les victimes à monter leur procès contre GSK*». Jouer les symboles ne l'effraie pas, il se dit prêt à «*combattre le monstre froid*» qui a tout anéanti autour de lui. «*Je ne pardonnerai pas, jamais.*» Ses amis l'ont tous fui, ou presque. Seuls les voisins sont restés, «*des gens en or qui ont fait l'effort de comprendre*». Au rythme des séances psy, sa femme et ses deux garçons de 17 et 21 ans se réhabituent doucement à la vie.

Voilà trois heures qu'il se raconte. Parkinson agite sa main gauche, il dissimule l'incontrôlable sous sa cuisse, puis lâche, gêné : «*Je me mets à trembler, il faut que je prenne mes médicaments.*» Six ans après, il reste fragile, «*un châteaude cartes qui ne demande qu'à s'effondrer*». La manchette racoleuse d'un tabloïd – «*Le médicament qui rend gay?*» – ou un spam l'invitant à miser gratis au poker, et le voilà qui replonge dans ses idées noires. 2003-2005, deux ans en enfer, et le Requip en cerbère. ♦